



Assemblée générale

Distr. générale
5 mai 2005
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale

Additif

1. À sa 46^e séance plénière, le 29 octobre 2004, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/59/250/Add.3, par. 1 b) et 4 b)], d'ajouter les questions suivantes à la liste des questions qui doivent être examinées directement en séance plénière, sous le titre A (Maintien de la paix et de la sécurité internationales) :

18. Zone de paix andine [point 161]¹.

19. La situation dans les territoires azerbaïdjanais occupés [point 163]¹.

2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/59/250/Add.3, par. 2 b)], de renvoyer à la Sixième Commission la question ci-après, sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions) :

20. Statut d'observateur pour l'Association sud-asiatique de coopération régionale à l'Assemblée générale [point 162].

3. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/59/250/Add.3, par. 3 b)], d'inscrire à l'ordre du jour sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions) et d'examiner directement en séance plénière le point subsidiaire suivant, au titre du point 15 :

46. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux [point 15]¹ :

c) Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice.

¹ Les entrées sous les rubriques suivantes seront renumérotées. Ainsi, il y a maintenant 58 questions qui devront être examinées directement en séance plénière.

